



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

Procès-verbal de la 5^{ème} séance de l'année
tenue le mardi 3 juin 2025 à 16 h 00

Au CÉA Outremont, 500, boul. Dollard, Outremont, Qc.

Étaient présents madame Hana Ikhlef, étudiante; madame Claudia Tencredia Mabika, étudiante; madame Sandra Metcalfe, conseillère d'orientation; madame Céline Forget, membre de la communauté; madame Sophie Provencher, enseignante; monsieur Patrick Drapeau, enseignant et madame Catherine Plourde, enseignante.

Étaient également présents madame Marie-Ève Garand-Gauthier, directrice adjointe; madame Debbie Lim, gestionnaire administrative, madame Jeannine Olando, secrétaire de centre et madame Angie Eleftheratos, directrice.

Était absent, monsieur Iulian Pruteanu, directeur adjoint

Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Madame Céline Forget souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 16 h 00.

Questions du public

Pour la présente séance, il n'y a pas de membres du public et nous n'avons pas reçu de correspondance, donc pas de questions.

Adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE madame Sophie Provencher, appuyée par madame Hana Ikhlef, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ24/25-025

PROPOSITION ADOPTÉE.

Dispense de lecture et approbation du dernier procès- verbal (22 avril 2025)

ATTENDU l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU QUE le texte de la version corrigée du procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 22 avril 2025 a été transmis par courrier électronique aux membres du Conseil d'établissement le 2 juin 2025.

SUR PROPOSITION DE madame Sandra Metcalfe, appuyée par madame Hana Ikhlef, il est résolu à l'unanimité de dispenser la

CÉ24/25-026

**Suivi au procès-verbal du
Du 22 avril 2025**

**Résultat de la consultation
des élèves sur les services
offerts au centre
(approbation)
(art. 89.2, 96.6, 102, 110.4)**

présidente de faire la lecture du procès-verbal et d'approuver celui-ci tel que corrigé.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Puisque les points sont à l'ordre du jour de la présente séance, le suivi sera fait à ce moment.

ATTENDU l'article 89.2, 96.6, 102 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique;

La Loi sur l'instruction publique (LIP) exige que le conseil d'établissement consulte, au moins une fois par année scolaire, les élèves ou un groupe d'élèves sur des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école, notamment les activités extrascolaires proposées, l'aménagement de locaux et le climat social.

Madame Eleftheratos présente les résultats de la consultation menée auprès des élèves. Ceux-ci ont été invités à répondre à un bref sondage, auquel 225 élèves ont participé : 18 en alphabétisation, 82 en francisation, 111 en DES et 14 en IS. Les données recueillies grâce à ce sondage nous aideront à prendre des décisions mieux informées sur divers sujets pour l'année prochaine et à avancer dans la réalisation des objectifs de notre projet éducatif.

En ce qui concerne la question relative aux activités, 177 des répondants ont déclaré être informés de l'existence d'activités parascolaires au sein du centre, tandis que 48 ont indiqué ne pas en avoir connaissance. Par ailleurs, 119 participants ont confirmé avoir pris part à au moins une activité proposée, contre 57 qui n'y ont pas participé.

À la question concernant les activités offertes, 88 % affirment que ces activités répondent à leurs champs d'intérêt et 12 % non. Voici le type d'activités appréciées :

Activités artistiques

Jeux de société

Musicale

Chanson

Culturelle

Sport

Art de la scène

Technologie

Concernant l'aménagement des locaux, les élèves ont répondu que les locaux de classe, l'environnement extérieur, la salle d'examen et les lieux informels répondent à leurs besoins respectivement.

Règle de conduite et mesures de sécurité (bilan) (approbation) (art. 75.1, 110,4)

CÉ24/25-027

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (bilan) (approbation) (art. 75.1,110,4)

Pour les recommandations, qu'est-ce qu'on peut améliorer?

- Conversion de la salle 108 en salle d'étude
- Revoir les prix et la variété des repas à la cafétéria
- L'ajout d'une bibliothèque

En ce qui concerne le climat social, la grande majorité des répondants se déclarent plutôt satisfaits, satisfaits ou très satisfaits de leurs relations avec leurs pairs, les enseignants, les intervenants psychosociaux, le personnel du secrétariat, les services d'orientation ainsi que la direction.

Madame Angie Eleftheratos a souligné l'importance du code de vie ainsi que ses objectifs. La LIP stipule que chaque école doit établir des règles de conduite et des mesures de sécurité. Le code de vie constitue un cadre essentiel pour garantir un environnement sain, sécuritaire et favorable aux apprentissages. Son objectif est d'aider les élèves à développer des compétences liées au respect de soi, des autres et de l'environnement. Il définit les règles et procédures nécessaires au bon fonctionnement de l'école et guide la prise de décisions appropriées face aux différentes situations.

La semaine dernière, le CPEE a été consulté au sujet du code de vie, et aucun membre du personnel n'a demandé de modification. Madame Eleftheratos invite maintenant les membres du CÉ à indiquer s'ils souhaitent proposer des changements. Il convient de préciser que la version présentée aujourd'hui est celle adoptée par le CÉ l'an passé.

SUR PROPOSITION DE Mme Catherine Plourde appuyée par madame Tencredia Mabika, il est résolu à l'unanimité d'approuver les règles de conduite et les mesures l'année prochaine.

PROPOSITION ADOPTÉE.

ATTENDU l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique;

Le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence s'appuie sur les valeurs mises de l'avant dans le projet éducatif de notre centre. Madame Angie Eleftheratos présente le bilan pour l'année 2024-2025, mettant en lumière les actions menées, leur impact sur le sentiment de

sécurité des élèves, ainsi que le développement de l'expertise au sein de l'équipe-école. Elle expose également les actions à prioriser pour l'année scolaire 2025-2026. Le bilan du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence nécessitait certaines corrections avant de pouvoir être approuvé par le conseil d'établissement. Ainsi, une rencontre extraordinaire a été prévue afin de permettre l'approbation officielle du bilan. Cette réunion se tiendra le 10 juin en présence de tous les membres du conseil. Le compte rendu de cette rencontre est joint en annexe du présent document.

CÉ24/25-028

PROPOSITION ADOPTÉE.

Bilan Projet éducatif

Madame Angie Eleftheratos a présenté l'état d'avancement du projet éducatif, en exposant les actions déjà mises en œuvre, les principaux enjeux identifiés, ainsi que les cibles chiffrées prévues pour les années scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027. Elle a également souligné les moyens déployés en collaboration avec l'équipe du centre afin de soutenir l'atteinte des objectifs du projet éducatif, dans une perspective de réussite pour tous les élèves.

De son côté, madame Marie-Ève Garand-Gauthier a présenté les cibles atteintes jusqu'à maintenant, résultats rendus possibles grâce au travail concerté réalisé au cours des dernières années.

Budget initial 2025-2026 (adoption) (art. 95,96.24, 110.4,110.13)

ATTENDU l'article 95 et 96.24 de la Loi sur l'instruction publique;

Madame Debbie Lim a présenté le budget initial et a expliqué que les quatre centres FGA font une contribution au prorata au fonds de réserve pour les invalidités des enseignants, et ce, depuis de nombreuses années. Ce fonds est partagé entre les quatre centres afin d'assumer les coûts salariaux reliés aux congés d'invalidité du personnel enseignant. Les salaires des enseignants et des suppléants sont assumés par les centres.

Le CSSMB n'a pas encore reçu le budget alloué du MEQ pour l'année scolaire 2025-2026. Par conséquent, le budget présenté lors de cette rencontre sera revu par notre service des ressources financières et présenté lors d'une prochaine rencontre du CÉ à l'automne. Il s'agit toujours d'un budget prévisionnel, car nous ne connaissons pas encore toutes les allocations à recevoir (par exemple, le budget de perfectionnement d'environ 10 000 \$ par année, le budget d'immobilisations, etc.). Ces allocations seront ajoutées au budget de 7 481 421 \$ durant l'année scolaire 2025-2026.

L'allocation annuelle de 375 \$ pour le conseil d'établissement est maintenue.

SUR PROPOSITION DE monsieur Patrick Drapeau appuyée par madame Hana Ikhlef, il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget initial 2025-2026 tel que présenté.

CÉ24/25-029

PROPOSITION ADOPTÉE.

Informations sur les services et activités du CEA Outremont (art. 96.12)

ATTENDU l'article 96.12 de la Loi sur l'instruction publique;

Survol des différents services et activités du Centre jusqu'à maintenant :

Nous sommes actuellement dans les bassins d'affectation pour le personnel en vue de la prochaine année scolaire. À ce titre, nous accueillerons une éducatrice spécialisée qui aura pour mandat de soutenir les démarches liées aux dossiers des élèves suivis par Services Québec. En ce qui concerne le personnel de soutien administratif, trois membres de l'équipe nous quittent, tandis que trois nouvelles employées se joindront à nous. Leur entrée en fonction est prévue pour le 2 juillet prochain, et nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre organisation.

À la question de madame Céline Forget à savoir si le comité vert est encore actif, madame Debbie Lim a répondu qu'il n'y a plus de rencontres depuis quelque temps. Cependant, nos concierges continuent à s'occuper des bacs à compost à la cafétéria et madame Lim a participé à une rencontre sur les enjeux du compostage dans les établissements scolaires à Outremont. Cette rencontre était organisée par l'organisme Outremont en Famille - écoquartier Outremont.

Travaux : Madame Lim a annoncé des travaux de nettoyage des conduites qui ont commencé en avril dernier et qui dureront environ 5 mois. Les travaux se font en soirée afin d'éviter tout dérangement dans l'établissement. De plus, l'arrondissement a procédé à l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques et l'équipe du centre a travaillé avec nos élèves pour nettoyer les plates-bandes et planter des fleurs devant notre entrée principale.

Retraité : Madame Francine Daniel, enseignante en francisation, prendra prochainement sa retraite. Nous lui rendrons hommage lors de notre fête de fin d'année.

PNE : madame Sandre Metcalfe a parlé des diverses activités mises en œuvre par l'équipe, notamment :

- Les inscriptions et les réinscriptions ;
- Portes ouvertes;
- Spectacle de fin d'année :
- Fête de fin d'année

Francisation : Pour le moment, nous n'avons pas d'élèves référés par le MIFI, mais nous prévoyons une augmentation pour la session d'automne. Nous terminerons l'année avec quatre groupes en cours et continuerons à offrir des services éducatifs de qualité à nos élèves, qui ont été informés de revenir terminer leur programme en août

Filion : Plusieurs activités et sorties sont prévues pour la fin d'année :

- Gala des finissant le 12 juin;
- Barbecue le 19 juin avec les élèves pour souligner la fin d'année;
- Une sortie au Mont-Royal le 20 juin;
- Un barbecue le 25 juin.

Nous planifions également l'organisation pour la prochaine année scolaire. Les groupes seront décroisonnés et les élèves pourront suivre des cours en fonction de leurs objectifs d'apprentissage en lien avec leur projet de participation sociale.

Pour l'année prochaine, 77 élèves dont 10 nouveaux ont confirmé leur inscription. Nous comptons une dizaine de finissants cette année.

En ce qui concerne les groupes externes, nous poursuivons d'offrir des services l'année prochaine en collaboration avec les partenaires suivants: CARI Saint-Laurent, Soutien Jeunesse, CHSLD Saint-Joseph-de-la-Providence, Centre Miriam ainsi que les bibliothèques et résidences pour aînés pour les cours iPad.

Questions diverses

Pas de questions.

Date de la prochaine séance

La prochaine séance du Conseil d'établissement aura lieu le mardi 23 septembre 2025.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 18 h 03 par madame Sophie Provencher, secondée par madame Sandra Metcalfe que la séance soit levée.

CÉ24/25-030

PROPOSITION ADOPTÉE.

Angie Eleftheratos
Directrice

Céline Forget
Présidente du Conseil d'établissement